

Our Request to the Government of Canada to Align Canada's Financial System with its Climate Commitments

Canada stands at a pivotal nation-building moment and has an opportunity to turn the corner on reducing global heating gases by aligning our financial system with climate science. Now is the time to act: with vast renewable potential, Canada can capture economic opportunities, create jobs, electrify everything with truly clean energy and build an affordable, liveable future for all.

The Facts

The [April 2026 report](#) from the House of Commons ENVI Committee revealed a troubling pattern: the government has weakened or reversed key climate policies, and is now off track for both its 2026 interim objective and 2030 target.

Canada holds the [poorest greenhouse gas emissions reduction record](#) in the G7 and is only halfway to its 2030 goal [according to the Canadian Climate Institute](#). Of note, the recent Canada-Alberta MoU leaves our emissions trajectory [largely unchanged](#).

Canada also lags behind its peers on climate aligned finance. As other jurisdictions adopt five to eight essential policies, Canada has enacted [fewer than three](#).

The United Nations-backed Net-Zero banking alliance launched at COP 26 in Glasgow [dissolved within a year](#) of Donald Trump being re-elected.

Renewable energy investments deliver [far greater returns](#) than oil and gas.

Clean energy investment in 2026 is set to be [twice that of fossil fuels](#), according to the IEA.

The Good News

We are in the S-phase of the transformation of global energy systems and it presents massive business opportunities and job prospects on the horizon.

The Path Forward

We must align our financial system with our climate commitments. Thus, we support [MP St-Pierre's Motion 34 \(45-1\)](#) and [Senator Galvez's Private Members Bill S238 \(45-1\)](#)

We call on the government of Canada to legislate the key recommendations found in the [January 2026 House of Commons ENVI Committee report](#).

Recommendation 1 (altered) That Canada's financial system be reformed to align with climate commitments, as set out in Bill S-238, the Climate-Aligned Finance Act (45-1), which would itself provide a robust, science-based regulatory framework for conducting transition plans and annual progress reports and address greenwashing concerns around climate action.

Recommendation 2 That the Office of the Superintendent of Financial Institutions reconsider the interpretation of its mandate, as suggested by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, and issue detailed guidance on transition plans.

Recommendation 3 That managers of federally regulated public pension funds, in particular the Canada Pension Plan Investment Board and the Public Sector Pension Investment Board, be required to fully disclose their investments in private equity funds.

Recommendation 4 That a Sustainable Development Working Group be established within the Competition Bureau and that the rules be strengthened to combat greenwashing in the financial sector and to crack down on greenwashing.

Recommendation 5 That the Government of Canada exclude fossil fuels from the development of Canadian sustainable investment guidelines as prescribed in the 2025 Budget.

Notre demande au gouvernement du Canada visant à aligner le système financier canadien sur ses engagements en matière de climat

En tant que Canadiens et Canadiennes, nous nous trouvons à un moment charnière pour l'avenir de notre nation et nous avons l'occasion de prendre un tournant décisif dans la réduction des gaz à effet de serre en alignant notre système financier sur les données scientifiques relatives au climat. C'est maintenant qu'il faut agir : grâce à notre immense potentiel en matière d'énergies renouvelables, nous pouvons saisir des opportunités économiques, créer des emplois, tout électrifier à l'aide d'une énergie véritablement propre et bâtir un avenir abordable et vivable pour tous.

Les faits

Le rapport publié en avril 2026 par le Comité ENVI de la Chambre des communes a mis en évidence une tendance inquiétante : le gouvernement a affaibli ou annulé des mesures clés en matière de climat et n'est désormais plus en voie d'atteindre ni son objectif intermédiaire pour 2026, ni son objectif pour 2030.

Le Canada détient le pire bilan en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre parmi les pays du G7 et n'est qu'à mi-chemin de son objectif pour 2030, selon l'Institut climatique du Canada. Il convient de noter que le récent protocole d'accord entre le Canada et l'Alberta ne modifie guère la trajectoire des émissions.

Le Canada est également à la traîne par rapport à ses homologues en matière de financement conforme aux objectifs climatiques. Alors que d'autres pays ont adopté entre cinq et huit mesures essentielles, le Canada en a mis en œuvre moins de trois.

L'alliance bancaire « Net-Zero », soutenue par les Nations unies et lancée lors de la COP 26 à Glasgow, s'est dissoute moins d'un an après la réélection de Donald Trump.

Les investissements dans les énergies renouvelables offrent des rendements bien supérieurs à ceux du pétrole et du gaz. En 2026, les investissements dans les énergies propres devraient être deux fois plus importants que ceux consacrés aux combustibles fossiles, selon l'Agence internationale de l'énergie.

La bonne nouvelle

Nous sommes dans la phase S de la transformation des systèmes énergétiques mondiaux, ce qui laisse entrevoir d'énormes opportunités commerciales et perspectives d'emploi.

La voie à suivre

Nous devons mettre notre système financier en adéquation avec nos engagements en matière de climat. C'est pourquoi nous soutenons la motion 34 (45-1) du député Éric St-Pierre et le projet de loi S-238 (45-1) de la sénatrice Rosa Galvez.

Nous demandons au gouvernement du Canada de donner suite aux principales recommandations formulées dans le rapport du Comité ENVI de la Chambre des communes publié en janvier 2026.

Recommandation n° 1 (modifiée) Que le système financier canadien soit réformé afin de s'aligner sur les engagements climatiques, comme le prévoit le projet de loi S-238, la Loi sur la finance alignée sur le climat (45-1), qui fournirait elle-même un cadre réglementaire solide et fondé sur des données scientifiques pour la mise en œuvre des plans de transition et l'élaboration de rapports d'étape annuels, et permettrait de répondre aux préoccupations liées à l'écoblanchiment dans le domaine de l'action climatique.

Recommandation n° 2 Que le Bureau du surintendant des institutions financières réexamine l'interprétation de son mandat, comme l'a suggéré le commissaire à l'environnement et au développement durable, et publie des directives détaillées concernant les plans de transition.

Recommandation n° 3 Que les gestionnaires des caisses de retraite publiques relevant de la compétence fédérale, en particulier l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, soient tenus de divulguer intégralement leurs placements dans des fonds de capital-investissement.

Recommandation n° 4 Qu'un groupe de travail sur le développement durable soit mis en place au sein du Bureau de la concurrence et que les règles soient renforcées afin de lutter contre l'écoblanchiment dans le secteur financier et de sévir contre cette pratique.

Recommandation n° 5 Que le gouvernement du Canada exclue les combustibles fossiles de l'élaboration des lignes directrices canadiennes en matière d'investissement durable, comme le prévoit le budget de 2025.